SILA
l'oxygène
à la source

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 16 septembre 2021, Cran Gevrier

Une nouvelle tranche de travaux pour restaurer les roselières du lac d'Annecy

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement et protection du lac », le SILA, en concertation avec sa commission Lac, a lancé un programme ambitieux de restauration des roselières lacustres depuis une dizaine d'années. Le 4 octobre prochain, la deuxième tranche des travaux sera initiée avec une base de vie des entreprises installée à Sevrier, jusqu'en mars 2022.

Des travaux d'amélioration écologique qui bénéficient à tout le lac

Après un état des lieux lancé en 2007 des roselières aquatiques et des herbiers littoraux immergés, qui ont notamment pour atout d'améliorer les eaux du lac, une première phase de travaux en 2011 a couplé plantations et mise en place de structures de protection. Cette restauration a été accompagnée par l'Etat, par une consolidation de la protection règlementaire des roselières, ainsi qu'une expérimentation de marnage du lac, phénomène bénéfique pour ces milieux. Le constat de résultats probants de la première tranche de travaux (augmentation de deux hectares des surfaces colonisées et augmentation des densités) a permis d'acter le lancement d'une deuxième étape.

Cette deuxième tranche s'inscrit dans un esprit de continuité. Elle s'appuie toujours sur la mise en place d'ouvrages de protection en bois en front des roselières et des plantations à partir d'une mise en culture de souches locales (en partenariat avec les étudiants de l'ISETA). Les sites restaurés : les roselières des Avollions à Sevrier ; au niveau de la réserve naturelle du Bout du lac à Doussard ; et sur le site du Marais de l'Enfer à Saint-Jorioz.

Ces travaux nécessitent de mobiliser des emprises significatives pour stocker le matériel et installer la base de vie des entreprises. Ils imposent également de disposer d'un accès immédiat au bord du lac. Le port de Sevrier est celui qui présente la configuration la plus favorable, et qui permet de répondre à l'ensemble des contraintes. En accord avec la commune, qui a facilité la mise en oeuvre de cette opération, certains accès seront temporairement réduits (voir page 2).

Action inscrite au Contrat de Bassin Fier et lac d'Annecy

Coût des travaux : **1 195 861 € HT**

Co-financement :
Agence de l'eau RMC : **40 %**
Département de la Haute-Savoie : **40 %**

Service communication - Anna Cortese | anna.cortese@sila.fr | Tél. : 04 50 66 77 77 | **www.sila.fr**

Des accès réduits à prévoir du lundi 4 octobre 2021 jusqu'à début mars 2022

Environ **un tiers du parking de la plage** doit être réservé pour installer la base de vie des entreprises ainsi qu'une zone de stockage (pieux en bois nécessaires aux ouvrages de protection).

La mise à l'eau du port de Sevrier sera partiellement réservée aux entreprises durant la période précitée, **par arrêté municipal** dans les conditions suivantes :

La mise à l'eau sera non accessible aux usagers du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 7h à 11h uniquement, afin de permettre aux entreprises d'approvisionner les barges de travail.

Base de vie — Zone d'approvisionnement

Sur ces créneaux où la mise à l'eau sera fermée, des barrières clôtureront les abords immédiats pour la sécurité du public. Des panneaux d'information seront disposés sur les abords du site. **En revanche, la mise à l'eau redeviendra accessible aux usagers à partir de 11h du lundi au vendredi, et sans restriction les week-ends et jours fériés.**

En fonction de l'avancement du chantier, les créneaux d'indisponibilité de la mise à l'eau pourront éventuellement être progressivement réduits ; des informations seront communiquées le moment venu.

En images : l'évolution du sentier des Roselières à Saint-Jorioz suite à la première tranche de travaux

2010

2012

2020

A propos des roselières et du SILA

Les roselières aquatiques du lac d'Annecy constituent un milieu exceptionnel, qui accueille une faune et une flore remarquables et qui contribue à la qualité de l'eau du lac. Pourtant, la superficie de ces roselières a régressé de 90 % durant tout le 20ème siècle, pour couvrir aujourd'hui environ 13 ha sur l'ensemble des rives du lac. Des études scientifiques ont permis d'en déterminer les causes, et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour tenter d'améliorer la situation.

Le projet de restauration suite à ces études est mené grâce à l'engagement des membres de la Commission Lac du SILA, créée en 2008 (collèges d'élus, services de l'Etat et d'usagers en concertation permanente). Celle-ci permet une gouvernance participative dans la gestion quotidienne du lac et la réflexion sur les enjeux de développement durable à long terme. L'objectif est de favoriser la cohabitation harmonieuse des usagers sur le lac tout en préservant son équilibre écologique.

Service communication - Anna Cortese | anna.cortese@sila.fr | Tél. : 04 50 66 77 77 | www.sila.fr